

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe (3258)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe (3258)	Jury par défaut	Tous les candidats	35	106	106	106	24

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe (3258)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	75	75	75	16	66,7 %
			Masculin	31	31	31	8	33,3 %
			Total	106	106	106	24	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe (3258)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	31	31	31	11	68,8 %
				AB	33	33	33	4	25 %
				B	12	12	12	1	6,3 %
				TB	8	8	8	0	0 %
				Total	84	84	84	16	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	8	8	8	4	80 %
				AB	4	4	4	1	20 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	13	13	13	5	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	
				Sans mention	1	1	1	0	
				AB	1	1	1	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	1	1	1	0	
				Total	4	4	4	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	3	3	1	50 %
				TB	1	1	1	1	50 %
				Total	4	4	4	2	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	1	1	100 %
				Total	1	1	1	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe (3258)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	68	68	68	12	50 %
			En réorientation	15	15	15	3	12,5 %
			Non scolarisés	17	17	17	8	33,3 %
			Scolarité étrangère	2	2	2	0	0 %
			Autres	4	4	4	1	4,2 %
			Total	106	106	106	24	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe (3258)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes dans les matières littéraires	Notes en Français, Histoire-Géographie, Philosophie de première et de terminale	Très important
	Notes dans les matières littéraires	Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français	Très important
	Notes dans les matières littéraires	Notes en SES et Droit de Première et Terminale et appréciations des professeurs.	Très important
	Notes dans les langues étrangères : Anglais/Russe (langue "russe débutant" acceptée).	Notes de Première et Terminale dans les langues choisies comme discipline	Très important
	Notes dans les langues étrangères : Anglais/Russe (langue "russe débutant" acceptée).	Appréciations des professeurs	Très important
	Notes dans les langues étrangères : Anglais/Russe (langue "russe débutant" acceptée).	Notes des professeurs de langues en expression écrite et orale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle et orale : Orthographe, Vocabulaire, Grammaire	Appréciation des professeurs	Très important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité : Attirance pour le monde de l'entreprise	Lettre de motivation	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les commissions d'examen des vœux des formations disposent des notes suivantes pour l'examen des dossiers :

- Année de première
 - Bulletins scolaires
 - Notes obtenues pour le baccalauréat, notamment les épreuves anticipées de français (pour les lycéens généraux et technologiques)
- Année de terminale
 - Bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1er semestre)

En complément de ces notes, les commissions d'examen des vœux considèrent :

- La lettre de motivation
- La rubrique « Activités et centres d'intérêt », si elle a été renseignée (rubrique facultative)
- La fiche Avenir renseignée par le lycée.
- Les pièces complémentaires demandées spécifiquement par certaines formations
- Pour les étudiants en réorientation, les bulletins semestriels des formations après le bac et la fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études, le cas échéant.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les attendus de cette mention de licence permettent de communiquer aux candidats les compétences nécessaires pour réussir. Les éléments d'examen des dossiers sont fixés en cohérence avec ces attendus.

Le classement effectué selon les champs d'évaluation présents dans le tableau synoptique a donc un caractère déterminant dans l'ordre des propositions effectuées.

Par ailleurs, les candidats hors académie sont soumis au quota de non-résidents. Il est donc important pour ces derniers de privilégier leur académie respective.

Signature :

Vincent THOMAS,

Président de l'établissement Université Bourgogne
Europe (ex université de Bourgogne)